



Pensez à mettre le prénom de votre enfant sur les plats qu'il amène à l'accueil. Cela permet de mieux identifier son repas. N'oubliez pas également d'inclure une bouteille d'eau ainsi que des couverts pour qu'il puisse manger confortablement.

Merci



Les inscriptions pour les activités des vacances d'Hiver doivent être déposées à l'accueil avant le 4 février 2025.

Le règlement, par chèque ou en espèce, doit être remis lors de l'inscription. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement.



Accueil Éducatif Extra-Scolaire



Accueil de 8h00 à 18h00.

Repas et détente entre 12h et 13h30.

| Tarifs | Tranche A | Tranche B | Tranche C |
|--------------|-----------|-----------|-----------|
| Commune | 12€48 | 13€55 | 14€63 |
| Hors-Commune | 14€96 | 16€09 | 17€30 |